



ARCONIC

Normes Fournisseur

L'engagement d'Arconic est de fournir une valeur durable à nos clients, employés, communautés et actionnaires. Nos valeurs directrices, que l'on peut trouver sur Arconic.com, sont :

Agissons avec intégrité.

Nous dirigeons avec respect, honnêteté, transparence et responsabilité.

Protégeons notre avenir.

Nous protégeons et améliorons la santé et la sécurité de nos employés, communautés et environnement.

Nous développons ensemble.

Nous cultivons une culture empreinte d'inclusion et de diversité, qui préconise l'égalité.

Méritons la fidélité des clients.

Nous développons des partenariats avec nos clients en leur proposant les meilleurs produits et services du marché.

Atteignons l'excellence opérationnelle.

Nous recherchons l'amélioration continue par l'innovation, l'agilité, la collaboration et le développement de nos employés

Créons de la valeur.

Nous atteignons le succès en créant de la valeur pour nos actionnaires.

Bien que nous reconnaissons qu'il existe différents environnements juridiques et culturels dans lesquels opèrent nos fournisseurs, notre engagement envers nos valeurs est immuable. Pour des informations supplémentaires concernant les valeurs d'Arconic, y compris notre [Code de conduite](#), le développement durable, le développement durable des fournisseurs et les programmes d'éthique et de conformité, veuillez consulter www.arconic.com.

Nous sélectionnons des fournisseurs, des contractants, des consultants, des partenaires et d'autres personnes avec lesquelles nous faisons affaire (collectivement les « fournisseurs ») qui s'alignent sur nos valeurs et les principes énoncés dans les présentes. Ces normes fournisseurs clarifient nos attentes vis-à-vis de nos fournisseurs et il est de la responsabilité du fournisseur de s'assurer que ses employés, représentants, sous-traitants et sous-contractants comprennent et respectent également ces valeurs et principes.

- Nos fournisseurs sont **conformes à toutes les lois et réglementations applicables et normes internationales** qui incarnent nos valeurs et ces principes, notamment :

- celles liées à la **lutte anti-corruption** (comme le Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis et le Bribery Act du Royaume-Uni). Cela comprend :
 - les fournisseurs fournissant à Arconic sa politique d'interdiction de la corruption, y compris les pots-de-vin et le blanchiment d'argent. Si un fournisseur ne dispose pas d'une telle politique, il devra se conformer à la **Politique anti-corruption** telle que publiée sur <http://www.arconic.com/global/en/investors/anti-corruption-policy.asp>.
 - ne pas s'engager à promettre, offrir, autoriser, donner ou accepter quoi que ce soit de valeur, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers, dans le but d'obtenir ou de conserver des contrats, de diriger des activités vers quiconque, de diriger l'embauche de toute personne ou d'obtenir un avantage indu
 - ne pas fournir de cadeaux, de marques de courtoisie ou de voyages à un employé d'Arconic qui enfreint la politique anti-corruption d'Arconic ou qui pourrait sembler influencer les décisions d'un employé d'Arconic concernant le fournisseur

- celles liées à l'**environnement**, notamment :
 - traiter des déchets issus des opérations conformément aux lois et réglementations applicables
 - choisir des processus et produits à haute efficacité énergétique dans la mesure de leur disponibilité
 - mettre en œuvre les systèmes disponibles pour réduire ou éliminer les déchets de tous types, ce qui comprend des mesures de conservation et de recyclage, de réutilisation ou de remplacement des matériaux
 - participer activement à la gestion des risques environnementaux, l'identification des dangers, l'évaluation des risques qu'ils posent et la mise en œuvre de solutions
 - faciliter nos objectifs environnementaux et de développement durable, tout en atteignant une meilleure rentabilité
 - encourager l'engagement communautaire pour contribuer au développement économique et social ainsi qu'au développement durable des communautés dans lesquelles ils évoluent
 - maintenir la conformité aux lois relatives à la protection de l'environnement

- celles liées à la **santé et à la sécurité**, notamment :
 - évoluer dans un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés, y compris un lieu de travail exempt de drogues et d'armes
 - maintenir la conformité aux lois relatives à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail

- celles liées aux **droits humains** comme indiqué dans notre **Politique des droits de la personne**, notamment :

- assurer un lieu de travail où l'on respecte la dignité humaine et les droits des travailleurs, des individus et des communautés associés à leurs activités
 - interdire le recours à toute forme de traite des êtres humains, de travail forcé, de servitude, d'exploitation intensive ou de travail obligatoire
 - par principe, nous n'employons pas d'enfants (définis comme une personne de moins de 18 ans) et nous sommes opposés à toute forme de travail impliquant des enfants
 - interdire le harcèlement ou la discrimination des candidats ou des travailleurs sous quelque forme que ce soit, y compris tout type de châtiment corporel ou d'abus
 - maintenir un lieu de travail sûr, exempt de violence, de menaces, d'intimidation, de harcèlement et qui respecte la dignité et la valeur de chaque employé
 - offrir un salaire équitable et rémunérer les employés de manière compétitive par rapport aux normes du secteur et du pays, conformément à toutes les lois applicables sur les salaires, les heures de travail, les heures supplémentaires et les avantages sociaux, ainsi que les conditions des conventions collectives applicables
 - faire respecter les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les pactes connexes, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail et les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies
 - faire respecter les principes énoncés dans la **Politique sur les minéraux de conflit d'Arconic** et assurer la transparence de la chaîne d'approvisionnement, de la source d'origine jusqu'à Arconic
 - se conformer aux lois relatives à la sécurité et à la santé au travail
- celles liées à **emploi**, notamment :
 - reconnaître et respecter le droit à la liberté d'association et à la négociation collective, y compris le droit des employés d'adhérer ou de s'abstenir d'adhérer à des syndicats ou à des associations ou organisations légalement autorisées, sans crainte de représailles, d'intimidation ou de harcèlement
 - avoir une déclaration relative à la réglementation Equal Employment Opportunity des États-Unis ou un Code de conduite qui interdit la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le pays d'origine, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité/expression sexuelle, les informations génétiques, le statut de vétéran, le sexe ou l'âge (dans la limite légale)
 - respecter les lois et réglementations en matière de confidentialité et protéger les informations personnelles de toutes les personnes avec lesquelles le fournisseur entretient une relation commerciale, y compris celles des employés, des clients, des fournisseurs et des parties prenantes d'Arconic
 - celles liées à une **concurrence équitable**, notamment :

- rassembler des informations sur la concurrence par des moyens légaux et éthiques et ne pas partager d'informations confidentielles appartenant à Arconic ou à d'autres entreprises sans autorisation écrite
 - offrir des produits, services et prix honnêtes et exacts
 - respecter des normes de commerce équitables dans la publicité, les ventes et la concurrence
- celles liées au **commerce international**, notamment :
 - se conformer aux lois et réglementations pertinentes en matière d'importation et d'exportation lors du transfert de biens ou de services à travers les frontières nationales
 - obtenir les licences et permis nécessaires, soumettre les formulaires requis et payer toutes les taxes et autres frais applicables
 - éviter de faire des affaires avec des pays sanctionnés ou sous embargo et des entités ou individus soumis à des restrictions, sauf si la loi l'autorise
 - documenter les transactions de manière complète et précise
 - interdire certaines actions en faveur ou en soutien d'un boycott maintenu par un pays étranger contre un pays ami des États-Unis (boycott étranger non autorisé)
- Nos fournisseurs **agissent avec intégrité**, notamment :
 - divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel à la direction d'Arconic pour examen et mesures appropriés
 - mener ses activités en s'engageant à un maximum de transparence, conformément avec une bonne gouvernance et la confidentialité commerciale
 - maintenir un environnement de contrôle financier solide et dévoiler publiquement, le cas échéant, les résultats financiers
 - respecter les normes du United States Sarbanes-Oxley Act (SOX) ou les normes équivalentes applicables en ce qui concerne l'établissement des rapports financiers
 - préparer des rapports financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus
 - tenir des registres appropriés et précis de toutes les opérations et transactions commerciales en conformité avec les politiques de conservation et de prescription en vigueur
- Nos fournisseurs agissent en tant que **bons partenaires commerciaux**, notamment :
 - protéger la propriété intellectuelle et les informations confidentielles d'Arconic
 - favoriser les innovations de rupture qui fournissent un avantage concurrentiel à Arconic tout en maintenant des normes élevées d'excellence.
 - collaborer avec Arconic sur les moyens d'accroître la demande et la vente de nos produits

- s'assurer que des matériaux et des services de qualité sont fournis à temps et selon les spécifications d'Arconic
- communiquer sans délai à Arconic tout développement pouvant avoir une incidence sur la capacité du fournisseur à fournir des résultats conformes en temps et en heure
- respecter les accords et contrats signés
- fournir à Arconic toute information demandée concernant ses politiques et procédures concernant ses pratiques de lutte contre la corruption, de respect de l'environnement, de santé et sécurité, de commerce international, de travail et d'emploi, des droits de la personne et de concurrence, ainsi que ses activités commerciales et ses performances financières
- communiquer rapidement à Arconic tout problème pouvant avoir un impact sur ses performances et enquêter et mettre en œuvre des actions correctives
- signaler rapidement les inquiétudes selon lesquelles tout comportement pourrait enfreindre ces normes des fournisseurs
- participer à des audits de la chaîne d'approvisionnement dans le but d'améliorer la conformité aux valeurs d'Arconic

SIGNALEMENT DES PRÉOCCUPATIONS

Les préoccupations concernant toute violation potentielle de ces normes fournisseurs peuvent être signalées 24h/24 et 7j/7 via la ligne d'alerte pour l'intégrité d'Arconic à l'adresse <https://www.arconic.com/global/en/who-we-are/integrity-line.asp>. Si vous avez d'autres préoccupations ou des questions générales concernant les Normes pour les fournisseurs d'Arconic, veuillez contacter ProcGlobalCompliance@arconic.com.